



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Politique spatiale

Question au Gouvernement n° 1685

### Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Xavier Beck.

M. Xavier Beck. Ma question s'adresse à M. le ministre délégué à la poste, aux télécommunications et à l'espace.

Dans quelques jours, devrait avoir lieu le lancement à Kourou de la nouvelle fusée européenne Ariane 5. La France joue un rôle majeur dans ce programme. Depuis dix ans, elle a investi près de 40 milliards de francs dans cette réalisation qui conditionne en matière d'espace notre avenir ainsi que l'avenir européen.

Depuis quelques semaines, pourtant, des rumeurs persistantes font état de difficultés techniques qui pourraient empêcher le lancement de la nouvelle fusée, ce qui retarderait tout le programme Ariane 5.

Pourriez-vous, monsieur le ministre, indiquer à la représentation nationale l'intérêt pour notre pays de ce programme ? Les rumeurs sont-elles fondées et pourrait-il y avoir un retard dans le lancement ? Pourriez-vous nous parler des retombées techniques et économiques pour notre pays et notre industrie spatiale.

(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué à la poste, aux télécommunications et à l'espace.

M. François Fillon, ministre délégué à la poste, aux télécommunications et à l'espace. Monsieur le député, Ariane 5, c'est la clé de notre indépendance et de l'indépendance de l'Europe en matière spatiale pour les vingt ans qui viennent. Ce lanceur entièrement nouveau n'a de commun avec Ariane 4 que le nom. Plus lourd, plus fiable et plus économique, il va nous permettre de conserver notre première place au niveau mondial dans le lancement des satellites commerciaux: nous lançons aujourd'hui 60 p. 100 de ces satellites. C'est lui qui nous permettra de conserver notre indépendance dans l'accès à l'espace et notamment d'accéder directement à la station internationale à partir de 2002. C'est lui enfin qui nous permettra de maintenir notre très haut niveau dans le domaine de l'industrie spatiale.

Le premier vol est un vol de qualification, un vol expérimental. Il n'est donc pas anormal qu'il connaisse quelque retard. Il y a quelques semaines, les ingénieurs du CNES et de l'ESA ont effectivement découvert un problème dans le système de remplissage du réservoir du second étage. Depuis hier soir, ce réservoir est rempli et la date du tir est désormais fixée au 4 juin prochain. Je souhaite avec vous, en croisant les doigts, que le 4 juin prochain, nous puissions être fiers pour notre pays d'une réussite technologique exceptionnelle.

(Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

M. Arthur Dehaine. Une fois de plus !

### Texte de la réponse

M. le président. La parole est à M. Xavier Beck.

M. Xavier Beck. Ma question s'adresse à M. le ministre délégué à la poste, aux télécommunications et à l'espace.

Dans quelques jours, devrait avoir lieu le lancement à Kourou de la nouvelle fusée européenne Ariane 5. La France joue un rôle majeur dans ce programme. Depuis dix ans, elle a investi près de 40 milliards de francs

dans cette realisation qui conditionne en matiere d'espace notre avenir ainsi que l'avenir europeen. Depuis quelques semaines, pourtant, des rumeurs persistantes font etat de difficultes techniques qui pourraient empecher le lancement de la nouvelle fusee, ce qui retarderait tout le programme Ariane 5.

Pourriez-vous, monsieur le ministre, indiquer a la representation nationale l'interet pour notre pays de ce programme ? Les rumeurs sont-elles fondees et pourrait-il y avoir un retard dans le lancement ? Pourriez-vous nous parler des retombees techniques et economiques pour notre pays et notre industrie spatiale.

(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

M. le president. La parole est a M. le ministre delegue a la poste, aux telecommunications et a l'espace.

M. Francois Fillon, ministre delegue a la poste, aux telecommunications et a l'espace. Monsieur le depute, Ariane 5, c'est la cle de notre independance et de l'independance de l'Europe en matiere spatiale pour les vingt ans qui viennent. Ce lanceur entierement nouveau n'a de commun avec Ariane 4 que le nom. Plus lourd, plus fiable et plus economique, il va nous permettre de conserver notre premiere place au niveau mondial dans le lancement des satellites commerciaux: nous lancons aujourd'hui 60 p. 100 de ces satellites. C'est lui qui nous permettra de conserver notre independance dans l'acces a l'espace et notamment d'accéder directement a la station internationale a partir de 2002. C'est lui enfin qui nous permettra de maintenir notre tres haut niveau dans le domaine de l'industrie spatiale.

Le premier vol est un vol de qualification, un vol experimental. Il n'est donc pas anormal qu'il connaisse quelque retard. Il y a quelques semaines, les ingenieurs du CNES et de l'ESA ont effectivement decouvert un probleme dans le systeme de remplissage du reservoir du second etage. Depuis hier soir, ce reservoir est rempli et la date du tir est desormais fixee au 4 juin prochain. Je souhaite avec vous, en croisant les doigts, que le 4 juin prochain, nous puissions etre fiers pour notre pays d'une reussite technologique exceptionnelle.

(Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

M. Arthur Dehaine. Une fois de plus !

## Données clés

**Auteur :** [M. Beck Xavier](#)

**Circonscription :** - RPR

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1685

**Rubrique :** Espace

**Ministère interrogé :** télécommunications et espace

**Ministère attributaire :** télécommunications et espace

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 30 mai 1996, page 3588

**Réponse publiée le :** 30 mai 1996, page 3588

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 30 mai 1996